

Un Syrien attache un mouton, fait « de la luge » avec, le compère irakien envoie les vidéos sur Instagram

écrit par Jules Ferry | 23 décembre 2020



Image d'illustration

Sadisme en Autriche



Plusieurs cas de cruauté envers les animaux ont récemment été jugés devant le tribunal de district de Linz en Autriche.

Sur le banc des accusés se trouvaient **deux « demandeurs de protection » de 24 ans, l'un de Syrie, l'autre d'Irak.**

En juin de cette année, à Grammastätten (Haute-Autriche), **le Syrien s'était amusé à attacher les pattes d'un mouton avec des câbles, puis à s'était assis sur l'animal sans défense couché sur le sol et avait glissé avec lui sur une pente raide comme sur un toboggan.**

On voit sur la vidéo le Syrien lancer ensuite **son chien** Staffordshire Terrier sur un autre mouton, qu'il avait également attaché au préalable avec des câbles, le rendant incapable de fuir. Les deux moutons ont été exposés sans défense aux morsures du chien.

Et comme cela ne suffisait pas, il a fini par attacher le chien aussi, en donnant des coups de poing et de pied à l'animal sans défense pour le plaisir.



Vidéo envoyée sur Instagram

L'Irakien a filmé les actes, dont le procureur a déclaré qu'ils étaient « *sans précédent* » et a envoyé les scènes sur Instagram afin que le monde entier puisse voir de ses propres yeux comment les migrants enrichissent les européens.

Conformément à leur intelligence, les accusés ont justifié leurs actes au tribunal en disant qu'ils ne l'avaient « *pas fait exprès* ». Même l'avocat de la défense a suivi cet aveu à contrecœur.

Après que les faits eux-mêmes ont été admis, le tribunal s'est abstenu d'enquêter davantage sur le contexte de ces actes odieux.

Le verdict : cinq mois de mise à l'épreuve et une amende de 3 600 euros pour le Syrien ; quatre mois de mise à l'épreuve et une amende de 1 200 euros pour l'Irakien. Il reste à voir si l'argent peut être collecté.

Les migrants, « *une chance pour l'Europe* » ?



Juridiquement, l'affaire est maintenant close. Il reste quelques questions en suspens : comment quelqu'un est-il « formaté » dans sa tête pour commettre de telles atrocités ?

Les personnes qui se trouvent au mauvais endroit au mauvais moment doivent-elles aussi s'attendre à être victimes du sadisme de ces « demandeurs de protection » ?

Et dernière question mais non des moindres : ne devrions-nous pas plutôt protéger les personnes et les bêtes dans nos pays contre ces éléments en les neutralisant le plus rapidement possible pour les renvoyer d'où ils viennent ?



D'après :

http://www.pi-news.net/2020/12/syrer-fesselt-schaf-und-benutzt-es-als-rodelschlitten/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=syrer-fesselt-schaf-und-benutzt-es-als-rodelschlitten